

Territoire ultramarin : définition, statuts et enjeux

Définir, classer et expliquer les territoires ultramarins français — Corrigé

Durée indicative : **45 min**

Prénom :

Corrigé détaillé

Exercice 1 — Maîtriser les définitions essentielles

- Un territoire ultramarin français est un territoire appartenant à la France, situé hors de l'Europe métropolitaine. Il est éloigné de la métropole et peut avoir des statuts différents, comme DROM, COM, TAAF ou Nouvelle-Calédonie.
- Un DROM est un département et région d'outre-mer, plus étroitement intégré au droit français commun. Une COM est une collectivité d'outre-mer dont le degré d'autonomie varie selon son statut.
- La Corse est une île française, mais elle se situe en Europe métropolitaine. Elle n'est donc pas un territoire ultramarin, car un territoire ultramarin est situé hors de l'Europe métropolitaine.

Exercice 2 — Identifier et classer des territoires

- Les cinq DROM sont la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, La Réunion et Mayotte.
- La Guadeloupe se situe dans l'espace antillais, dans l'Atlantique-Caraïbe. La Guyane se situe en Amérique du Sud. La Réunion se situe dans l'océan Indien. La Polynésie française se situe dans l'océan Pacifique. Saint-Pierre-et-Miquelon se situe dans l'Atlantique Nord, près de l'Amérique du Nord.
- La Polynésie française ou Saint-Pierre-et-Miquelon sont des exemples de COM. Une COM est une collectivité d'outre-mer qui appartient à la République française mais dispose d'un statut particulier et d'une autonomie variable.

Exercice 3 — Analyser un document décrit

- La carte montre des territoires français dispersés dans plusieurs océans et en Amérique du Sud. Cela prouve que les territoires ultramarins donnent à la France une présence mondiale, bien au-delà de l'Europe.
- L'éloignement peut rendre les déplacements plus longs et plus coûteux. Il peut aussi augmenter le prix de certains produits importés et compliquer les échanges avec la métropole.
- La Guyane est un territoire ultramarin parce qu'elle appartient à la France et se situe hors de l'Europe métropolitaine, en Amérique du Sud. Un territoire ultramarin n'est donc pas forcément une île.

Exercice 4 — Rédiger une réponse organisée

- Un territoire ultramarin est un territoire français situé hors de l'Europe métropolitaine, éloigné de la métropole et pouvant relever de statuts variés.
- On peut citer la Guadeloupe, qui est un DROM situé dans l'espace antillais, ou la Polynésie française, qui est une COM située dans l'océan Pacifique.
- Ces territoires doivent faire face à l'éloignement, qui complique les transports et les échanges, mais aussi au coût de la vie, à la dépendance aux importations, aux risques naturels ou aux inégalités socio-économiques.
- Ces territoires sont importants pour la France car ils lui donnent une présence dans plusieurs océans, renforcent son rôle stratégique et contribuent à son espace maritime.